



Contrat de projet État - Région : plus 28 millions d'euros

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, **s'est entretenu avec Manuel Valls**, premier ministre, ce **lundi 23 février 2015 à 15h à l'hôtel de Matignon**.

Cet entretien portait sur le **Contrat de plan Etat - Région 2015-2020 pour un meilleur rééquilibrage des crédits**. Actuellement en négociation, il est jugé non satisfaisant par le président du Conseil régional en raison du faible investissement de l'Etat pour l'enseignement supérieur et la recherche, plus singulièrement pour l'université des pays de Pau et de l'Adour (UPPA).

La réunion s'est révélée constructive : "le premier ministre a reconnu le fort engagement du Conseil régional dans les domaines des infrastructures ferroviaires, des espaces naturels sensibles et des universités. **L'effort supplémentaire de l'Etat se chiffre à 28 millions d'euros**. Le Conseil régional apportera également 28 millions d'euros. En clair, **15 M€** seront fléchés pour **l'accessibilité des gares en faveur des personnes à mobilité réduite**, et **13 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation**, prioritairement pour l'UPPA. Cet investissement additionnel va permettre de poursuivre l'effort largement engagé par le Conseil régional pour le développement de pôles d'excellence sur Pau et sur la côte basque".

Quant au barreau de Camélat (en Lot-et-Garonne), **les 2 M€ pour les crédits d'études seront singularisés et donc spécifiquement identifiés** pour rejoindre la RN21 au nouvel échangeur de l'A62".